



Date de réunion

1982-07-08



COMMISSION DE TOPONYMIE

Procès-verbal de la 47^e séance

DATE DE LA SESSION: Le jeudi 8 juillet 1982, 9 h 30

LIEU DE LA SESSION: Édifice "G" du gouvernement
1035, rue De La Chevrotière
1^{er} étage
Québec (Québec)

PRÉSENTS: François Beaudin, président
Jean Cimon, commissaire
Andrée Désilets, commissaire
Jean-Claude Fortin, secrétaire
Fernand Grenier, commissaire
Jean Poirier, adjoint au président

S'EST EXCUSÉ: Pierre Auger, commissaire

LEVÉE DE LA SESSION - 17 h 30

47-1 ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PROCÈS-VERBAUX DES 45^e ET 46^e SÉANCES
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Suite des procès-verbaux
3. COMITÉ DES RÈGLEMENTS
4. COMMISSION DE TERMINOLOGIE GÉOGRAPHIQUE
5. BORDEREAUX D'INSCRIPTION
 - 5.1 Politiques et normes: PN-81.048, 054, 056, 057 (RE: PN-81.026)
PN-82.010
 - 5.2 Toponymes: OC-81.086, 094, 097, 101, 108 et 109
OC-82.029 à OC-82.040
 - 5.3 Odonymes: - pour officialisation: OA-82.082 à OA-82.090
 - pour approbation et officialisation: OA-81.509A, 082A, 118A, 189A, 210B, 216A, 248A, 249A, 254A, 279A, 308A, 328A, 374A, 392A, 394A, 399A, 416A, 442A, 456A, 473A, 482A, 489A, 502A, 510A, 516A, 533A, 557A, 640A, et OA-82.026B
 - avis aux municipalités: AM-82.051 à AM-82.059
 - 5.4 Avis-conseil: AG-82.012 à AG-82.020
 - 5.5 Avis-contrôle: AC-82.007 et AC-82.008
6. LE RAPPORT ANNUEL 1981-1982
7. DÉSIGNATION DES IMMEUBLES DU GOUVERNEMENT
8. DÉPÔT DE DOCUMENTS D'INFORMATION
 - 8.1 Liste des bordereaux d'inscription de juillet 1982
 - 8.2 Rapport mensuel des activités du mois de mai 1982
 - 8.3 Procès-verbaux adoptés des 43^e et 44^e séances
 - 8.4 Textes comparés des projets de règlement odonymique
 - 8.5 Extrait de la Loi des cités et villes
 - 8.6 Invitation de Townshippers Association

COMMISSION DE TOPONYMIE

LISTE DES BORDEREAUX D'INSCRIPTION

PRÉSENTÉS À LA SÉANCE DES 8 ET 9 JUILLET 1982

CHOIX ET OFFICIALISATION DE TOPONYMES

<u>NUMÉRO</u>	<u>OBJET</u>
OC-82.029	Examen de 81 toponymes dont 26 sont présentés pour approbation dans la région de <i>La Romaine</i> sur les cartes 12 K/3 et 4.
OC-82.030	Examen de 228 toponymes situés dans la région de <i>Notre-Dame-de-Montauban</i> (feuillet 31 I/16) et de ses environs (feuillet 21 L/13 et 31 P/01), et faisant partie pour la plupart, de la ZEC <i>Batiscan-Neilson</i> .
OC-82.031	Examen de 116 toponymes localisés sur 12 L/5 W (<i>Région au nord de Havre-Saint-Pierre</i>) et dont 32 sont proposés pour officialisation.
OC-82.032	Examen de 40 toponymes sur les cartes: 23 O/2, 3, 6, 11, 12, 13, 14, 15; 24 C/14 et approbation de 8 nouveaux toponymes.
OC-82.033	Examen de 175 toponymes sur les cartes 33 O/1 à 16 inclusivement et approbation de 73 nouveaux toponymes.
OC-82.034	Officialisation du toponyme <i>Lac Hippocampe</i> (entité: lac) localisé sur le feuillet 21 L/12 aux coordonnées 50° 38' 63" 37'. Ce lac est situé au nord de Havre-Saint-Pierre.
OC-82.035	Examen de 391 toponymes localisés sur les feuillets 22 C/11, 22 E/01, 22 F/04 et 05 (<i>région au nord de Forestville</i>) et dont 150 sont proposés pour officialisation.
OC-82.036	Examen de 107 toponymes dont 37 sont présentés pour approbation dans la région de la <i>Baie James</i> sur les cartes 33 F/9-10-11-12.
OC-82.037	Examen de la dénomination <i>Parc Saguenay</i> .

NUMÉRO

OBJET

OC-82.038

Examen de 373 toponymes et approbation de 188 nouvelles dénominations sur les feuillets 22 C/4 et 22 C/5, dans la *région de Tadoussac*.

OC-82.039

Examen de 82 toponymes dont 42 sont présentés pour approbation. Région de la *réserve de Rimouski* (22 C/01).

OC-82.040

Examen de 191 toponymes localisés sur le feuillet 21 M/8 (*région de La Pocatière*) et dont 42 sont proposés pour officialisation.

COMMISSION DE TOPONYMIE

BORDEREAU D'INSCRIPTION

DATE DE LA RÉUNION DES COMMISSAIRES: 8 et 9 juillet 1982

SERVICE CONCERNÉ: Analyse et contrôle
par Christian Bonnelly

BI NUMÉRO:

OC-82.038

DÉCISION NUMÉRO:

SUITE À:

OC 82-038

DÉCISION NUMÉRO:

BI NUMÉRO:

ORIGINE DE LA DEMANDE: Service de l'analyse et du contrôle

OBJET: Examen de 373 toponymes et approbation de 188 nouvelles dénominations sur les feuillets 22 C/4 et 22 C/5, dans la région de Tadoussac.

MOTIFS INVOQUÉS: Fournir ces toponymes au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui fait présentement la mise à jour de ces cartes.

ANALYSE DE LA QUESTION: Ces noms ont été relevés lors de l'enquête effectuée en mai dernier.

RECOMMANDATION: Nous recommandons l'approbation des 188 toponymes.

DOCUMENTS ANNEXÉS: Liste et état justificatif des noms.

DÉCISION: Approuvés.
125. *Chute* sans accent circonflexe.
132. *Lac Amédée*.

REMARQUES:

SUITE À DONNER: Direction des opérations

DATE: 82-07-21

Original signé

Le Secrétaire

Original signé

Le Président

82-07-27

NOMBRE DE TOPONYMES SELON LE TYPE D'ENTITÉS

	SOU MIS	OFFICIALISÉS
ENTITÉS TOPOGRAPHIQUES	9	
ENTITÉS HYDROGRAPHIQUES	177	
AGGLOMÉRATIONS, LIEUX-DITS	2	
AUTRES ESPACES ADMINISTRATIFS		
VOIES DE COMMUNICATION (ODONYMES)		
OUVRAGES D'ART		
AUTRES		
TOTAL	188	

Séquence	Toponyme	Entité	Statut			Decision		Forme normalisée	Usage	Informateurs	Autre(s) source(s)	Commentaires
			Actuel	Proposé	Motif	Statut	Motif					
1	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
222	Paul-Bouchard, lac à	lac	-	A	II			2	3			Ancien agent de conservation maintenant décidé
223	Mine, lac de la	lac	-	A	II			1	3			
224	Paul-Gagnon, lac à	lac	-	R				1	3			
225	Ducclair, lac	lac	-	A	II			2	3			anthroponyme
226	Valmore, lac	lac	-	A	II			2	3			les noms Valmore et Ducclair étaient mal localisés sur la carte
A	Ducclair, lac		O	VD								
B	Clair, lac du		VD	R								
227	Valmore, lac	lac	O	R				0	3			
228	Truite, lac à la	lac	VD	A	II			3	3			
A	Bas de Soie, lac du		O	VD				0	3			
229	Clote, lac sur la	lac	-	A				1	2			
230	Tonnerre, lac à	lac	-	A				2	2			

Coordonnées	Correction	
	Toponyme	Entité
	15	16
		17
		48° 23' 69" 32'
		48° 21' 69° 38'
		48° 22' 69° 37'
		48° 21' 69° 34'
		48° 21' 69° 35'
		48° 21' 69° 35'
		48° 18' 69° 35'
		48° 19' 69° 36'
		48° 16' 69° 36'

Séquence	Toponyme	Entité	Statut			Decision		Forme normalisée	Usage	Informateurs	Autre(s) source(s)	Commentaires
			Actuel	Proposé	Motif	Statut	Motif					
1 2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
31	Aqueduc, Premier lac de l'	lac	-	A	11				3	3		
	A Pit, lac à		0	VD								
332	Aqueduc, Deuxième lac de l'	lac	-	A	11			1	3			
333	Rond, lac	lac	-	A	11			1	2			
334	Coulée Maltais, Ruisseau de la	Ruisseau	-	A	11			3	3			
	A Vendye, Ruisseau à		0	VD								
335	Coulée Maltais, lac de la	lacs	0	0	11			3	3			Ces deux noms identifient en fait les mêmes entités
	A Vendye, Lacs à		0	VD								
336	Fond d'Aulnes, lac	lac	0	VD				0	3			
	A Beaulieu, lac		VD	A	11			3	3			
	B Pond d'Aulnes, lac		VD	R				0	3			
337	Dillon, Coupe à	Flavin	-	A	11			2	3			
338	Martin, lac	lac	-	A	11			1	3			
339	Jeau, Petit lac à	Lac	-	A	11			1	3			

Correction	Toponyme	Entité	Coordonnées
15	16	17	
			48° 15' 69° 34'
			48° 16' 69° 35'
			48° 19' 69° 34'
			48° 16' 69° 38'
			48° 17' 69° 36'
			48° 17' 69° 32'
			48° 19' 69° 41'
			48° 19' 69° 41'
			48° 16' 69° 45'

ATTTESTATION D'OFFICIALISATION

Réf.: OC-82.038

En vertu de la Charte de la langue française (L.R.Q. 1977, c. C-11):

- ☒ article 125 d: La Commission doit officialiser les noms de lieux;
- ☒ article 126 c: La Commission peut, dans les territoires non-organisés, nommer les lieux géographiques ou en changer les noms;
- ☐ article 126 d: La Commission peut, avec l'assentiment de l'organisme de l'Administration ayant une compétence concurrente sur le nom de lieu, déterminer ou changer le nom de tout lieu dans un territoire organisé;

la Commission de toponymie, à sa séance tenue le 8 juillet 1982
a officialisé le(s) toponyme(s):

188 nouveaux toponymes situés dans la région de Tadoussac (voir liste ci-jointe).

NOM

ENTITÉ

NATURE DE LA DÉCISION

☒ nouveau(x) nom(s):

☐ changement de nom:

ancien nom

☐ modification à la forme:

forme désuète

☐ changement d'entité:

ancienne entité

REMARQUE

Feuillets 22 C/4 et 22 C/5.

Le Commissaire-Secrétaire ,

Original signé

Québec, le 21 juillet 1982

Dès la publication à la Gazette officielle du Québec des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'éducation. (L.R.Q. 1977, c. C-11, art. 128).

Jean-Claude Fortin



Gouvernement du Québec
Commission de toponymie
220 Grande Allée Est
Québec G1R 2J1